



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA NOUVELLE ANGLICANE EST OFFICIELLEMENT INAUGURÉE

Lévis, le 27 janvier 2004. - C'est avec beaucoup de fierté que le maire de Lévis, M. Jean Garon, a présidé aujourd'hui la cérémonie marquant l'inauguration officielle de la salle de spectacle L'Anglicane, en présence de la ministre de la Culture et des Communications du Québec, Madame Lyne Beauchamp, de la députée de Lévis à l'Assemblée nationale et ministre déléguée à la Famille, Mme Carole Théberge, du député de Lévis à la Chambre des Communes, M. Christian Jobin, et du président du Conseil régional de concertation et de développement de la Chaudière-Appalaches, M. Réal Laverdière.

Modernisée et mise aux normes dans le cadre d'une véritable « corvée culturelle » à laquelle ont contribué, en appui à la Ville de Lévis, les gouvernements du Québec et du Canada et le Conseil régional de concertation et de développement de la Chaudière-Appalaches, L'Anglicane occupe avec encore plus de chaleur, de qualité sonore et de confort pour les spectateurs, la place particulière qui est la sienne sur la scène locale et régionale de même que dans le réseau national des salles de spectacle intimistes.

« Supportée par les contribuables de l'ex-ville de Lévis depuis une trentaine d'années, ce lieu culturel et patrimonial appartient maintenant à l'ensemble des citoyens et citoyennes de la Ville nouvelle et je les invite à le découvrir et à profiter de la programmation de haute qualité qui y est offerte année après année », a déclaré M. Garon.

Le maire a tenu à souligner l'apport déterminant du ministère de la Culture et des Communications du Québec qui s'élève à 1 747 300 \$ de même que la contribution de 776 000 \$ du ministère fédéral du Patrimoine canadien, qui a permis de compléter le montage financier. En raison du pouvoir d'attraction de L'Anglicane jugé important pour l'ensemble de la région Chaudière-Appalaches, le Conseil régional de concertation et de développement a accordé 200 000 \$ au projet tandis que la Société de diversification économique des régions a versé 191 000 \$. Enfin, la Ville de Lévis contribue elle-même pour une somme de 481 000 \$ en plus de verser une subvention annuelle à Diffusion culturelle de Lévis, l'organisme gestionnaire de la salle, établie pour 2004 à 251 500 \$ et d'assumer les frais d'opération du bâtiment estimés à 100 000 \$.

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2210, chemin du Fleuve, bureau 101, Saint-Romuald (Québec) G6W 1Y5

En tout, les contributions des gouvernements du Québec et du Canada et du Conseil régional de concertation et de développement de la Chaudière-Appalaches totalisent près de 3 millions de dollars, soit 75 % du coût total du projet qui est de 3 686 000 \$. « L'évènement d'aujourd'hui est avant tout l'occasion de remercier les autorités politiques, représentées par Mme Beauchamp, M. Jobin et M. Laverdière, qui ont pris ces engagements sans lesquels le projet n'aurait pu être mené à terme », a déclaré M. Garon.

M. Garon a tenu à remercier les artisans du projet de mise aux normes et de rénovation du bâtiment de l'Anglicane. « La Ville a dû être très vigilante du début à la fin pour contrôler les coûts, les risques de dépassement étant toujours élevés lors d'une rénovation aussi importante d'un bâtiment patrimonial », a déclaré M. Garon. Il a ainsi été possible de limiter la majoration des coûts à 8 %, ou 282 000 \$, afin de reprendre le mortier de certaines parties des vieux murs qui avaient subi l'épreuve du temps et dont l'état n'avait pu être détecté avant le début des travaux.

« Aujourd'hui, nous inaugurons le bâtiment rénové et mis aux normes de l'Anglicane mais cela ne signifie pas la fin de la mobilisation du milieu en faveur du projet », a déclaré M. Garon en rappelant que la campagne de levée de fonds entreprise sous le leadership du président du Mouvement Desjardins, M. Alban D'Amours, se poursuit toujours. « Le rôle mobilisateur de la Caisse populaire de Lévis doit être souligné de façon particulière puisqu'elle verse une contribution de 100 000 \$ à cet effort d'autofinancement », a conclu M. Garon en invitant l'ensemble du milieu d'affaires à emboîter le pas.

- 30 -

Source : Christian Brière
Direction des communications
Tél. : 835-8288